



C. Sireix et F. Berthault

Le vin dans l'Entre-deux-Mers du Vème siècle avant notre ère au Vème siècle après

In *L'Entre-deux-Mers à la recherche de son identité*, Actes du deuxième colloque tenu à Créon les 16 et 17 septembre 1989, CLEM-AHB, 1990, pp. 31-37.



Conditions d'utilisation : l'utilisation du contenu de ces pages est réservée à un usage personnel et non-commercial. Toute autre utilisation est soumise à une autorisation préalable du CLEM. Contact : clempatrimoine@free.fr.



Citer ce document : Sireix (C.) et Berthault (F.), Le vin dans l'Entre-deux-Mers du Vème siècle avant notre ère au Vème siècle après, *L'Entre-deux-Mers à la recherche de son identité*, Actes du 2e colloque tenu à Créon les 16 et 17 septembre 1989, CLEM, AHB, 1990, pp. 31-37.
<http://www.clempatrimoine.com>

Le vin dans l'Entre-Deux-Mers, du V^e siècle avant notre ère au V^e après.

CHRISTOPHE SIREIX

Vac. D.A.H.A.

et Ass. Hist. des Pays de Branne

avec la collaboration de F. Bertault

I.T.A. à la D.A.H.A.

Pourquoi avoir choisi un cadre chronologique aussi important pour traiter un tel sujet ? La réponse est simple : c'est en effet durant cette période longue de 1000 ans que l'on assiste tout d'abord aux premières importations de vin (V^e - IV^e siècle avant J. - C.) qui ne cessent de s'amplifier jusqu'aux dernières décennies précédant la romanisation (milieu du I^{er} siècle avant J.-C.). A l'époque gallo-romaine ces importations vont peu à peu laisser place à une production locale sans pour cela disparaître totalement.

Mais à quoi correspond l'Entre-Deux-Mers historiquement et géographiquement, du V^e siècle avant J.-C. au V^e après ?

Les 10 siècles étudiés sont à diviser en deux grandes périodes : le Second Age du Fer (du V^e à la fin du I^{er} siècle avant notre ère) et l'époque gallo-romaine (de la fin du I^{er} siècle avant notre ère au V^e après), ou encore, la fin de la proto-histoire aux débuts des temps historiques.

L'Entre-Deux-Mers est marqué, durant le Second Age du Fer, par deux phénomènes historiques importants :

1. On constate dans le courant du IV^e siècle avant J.-C. l'arrivée de peuplades d'origine Celtique dont la culture se

surimpose sur un fonds directement issu du Premier Age du Fer (1).

2. On observe simultanément le déplacement des populations des principaux habitats de hauteur (éperons des Grands-Vignes à Sainte-Florence et de Niort à Saint-Etienne-de-lisse), au profit de sites de plaine dont la principale vocation est dès alors orientée vers une production de masse et surtout le commerce. Les meilleurs exemples en sont : Lacoste à Mouliets-et-Villemartin (2) que l'on peut qualifier de ville-marché, le Pas-de-Rauzan dans la même commune qui est une zone de gué sur la Dordogne et de contrôle du trafic commercial ou encore le Boutoula à Eynesse (3) qui semble correspondre à un centre de redistribution du vin italien, sans oublier le Bourg à l'Isle-Saint-Georges (4) qui se trouve dans la vallée de la Garonne ou encore Bordeaux (5) site important limitrophe à la zone étudiée. La cartographie des habitats (fig. 1) montre ici une nette concentration des sites le long des plaines de la Dordogne et de la Garonne et un vide presque total sur la zone de plateau de l'Entre-Deux-Mers.

L'époque gallo-romaine voit l'instal-

lation des villas accompagnées de leur domaine dans le courant de la dernière décennie précédant notre ère. Ces villas sont installées dans les plaines fertiles de la Garonne et de la Dordogne, autour du réseau secondaire de ces deux fleuves (Engranne, Escouach, Gamage, Drot, etc...), autant dans les zones basses que sur les rebords de plateau. Après une période de troubles, semble-t-il, dans le courant du III^e siècle, ces villas connaissent un nouvel essor aux IV^e et V^e siècles.

Sur le plan géographique, l'Entre-Deux-Mers se trouve fort bien placé aussi bien pour le commerce du vin que pour sa production.

— Pour le commerce, l'Entre-Deux-Mers occupe une position privilégiée à l'extrémité de « l'Isthme gaulois » donc au débouché de l'axe garonnais, porte de l'océan. Au nord l'Entre-Deux-Mers est longé par les berges de la Dordogne qui ont vu au fil des siècles se développer un trafic intense.

— Pour la production, l'Entre-Deux-Mers offre un terroir qui a, sans nul doute, largement contribué à un développement précoce de son vignoble.

I LES IMPORTATIONS DURANT LE SECOND AGE DU FER

Les premières traces d'importation de vin remontent au V^e siècle avant notre ère. Elles sont attestées par la présence de quelques tessons de panse d'amphores massaliotes découverts sur le site de Niort à Saint-Etienne-de-Lisse (6). Ce site de hauteur ne se trouve pas dans l'Entre-Deux-Mers, mais à moins de deux kilomètres, en rebord de plateau dominant la rive droite de la Dordogne (fig. 1). L'intérêt de cette découverte récente est capital pour la connaissance des échanges commerciaux durant cette période encore très mal connue. Ces tessons d'amphores qui

sont réputées transporter du vin de la région de Marseille grecque, sont géographiquement les plus occidentaux de Gaule connus jusqu'à présent, et les seuls découverts en Gironde.

Le IV^e siècle avant notre ère ne nous apporte que très peu de renseignements sur les importations de vin et ce, certainement par manque de découvertes. Seuls des petits fragments d'amphores, dont la position stratigraphique est douteuse, ont été trouvés sur le site des Grands Vignes II à Sainte-Florence (7), (Fig. 1,2). Ces tessons proviennent d'une couche remaniée en contact avec un niveau d'habitat de la fin du IV^e siècle avant notre ère. Ce ne

sont pas des tessons d'amphores d'origine massaliote car leur pâte n'est pas micacée. Par contre, la pâte de ces amphores pourrait être d'origine italique et appartenir à des amphores gréco-italiques précoces. On ne connaît qu'un seul exemple d'importation de ce type dans la région, il s'agit du fragment provenant du niveau IIB du site de la Lède du Gurg à Grayan-et-l'Hôpital (8) daté par l'inventeur du milieu du IV^e siècle au début du III^e avant notre ère.

Ces différents témoignages demeurent cependant très fragiles pour tenter de dresser un bilan significatif sur les débuts des importations de vin dans l'Entre-Deux-Mers, il nous faut attendre de nouvelles découvertes pour connaître l'importance exacte du trafic avec Marseille qui laisse place ensuite à l'Italie.

Dès la fin du III^e siècle avant notre ère, l'Italie s'assure un véritable monopole des exportations avec la Gaule et bien entendu avec nos régions. Ce monopole, dont la création de la Narbonnaise a largement contribué au développement, ne cesse de croître jusqu'au milieu du I^{er} siècle avant notre ère et atteint des proportions stupéfiantes ; A. Tchernia (9) estime qu'au 1^{er} siècle avant notre ère, l'Italie a exporté en Gaule un minimum de 55 à 65 millions d'amphores. Le seul site de Lacoste à Mouliets-et-Villemartin a fourni plus d'un millier de tessons d'amphores (fig. 2). Celui du Boutoula à Eynesse n'est pas loin derrière. Le site de La France à Bordeaux a, quant à lui, fourni 1984 tessons d'amphores italiques sur un seul et même sol piétiné d'une superficie inférieure à 10 m² et daté du début du 1^{er} siècle avant notre ère.

La fameuse phrase de l'historien grec Diodore de Sicile nous éclaire par ailleurs sur le goût immodéré qu'avaient les Gaulois pour le vin : « Le naturel cupide de beaucoup de marchands italiens exploite

Les principaux sites du Second Age du Fer dans l'E.D.M. et ses environs immédiats.

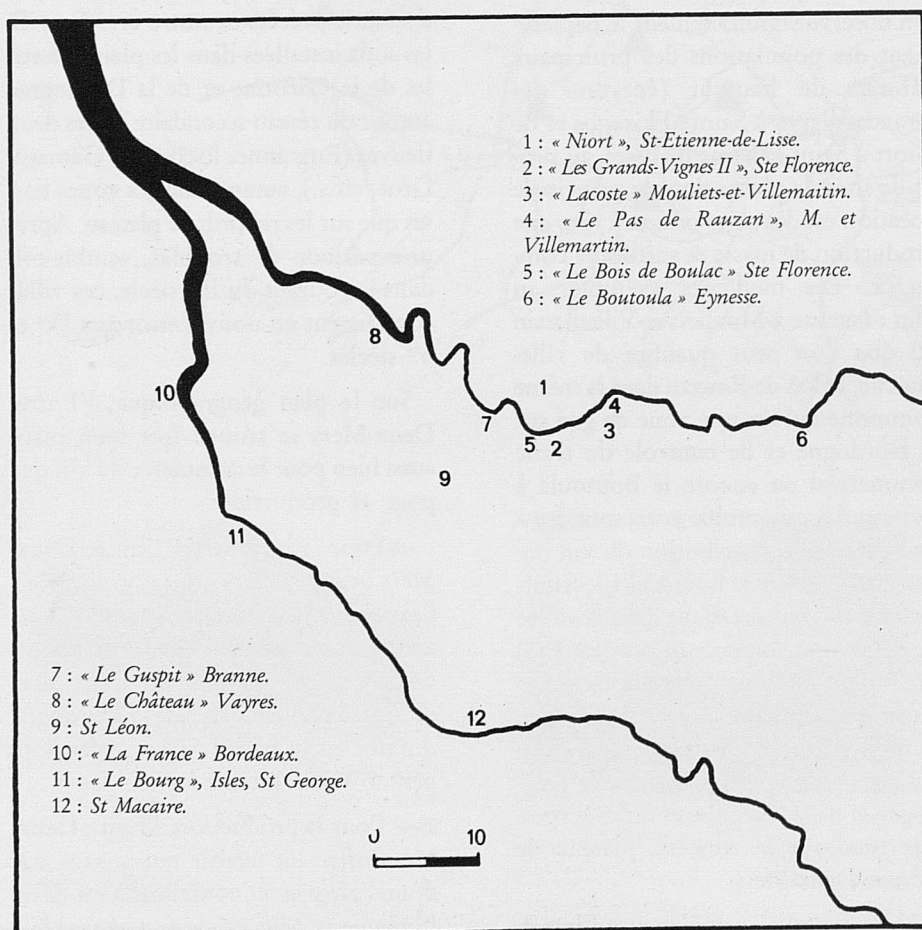


Fig. 1

la passion du vin qu'ont les Gaulois : sur des bateaux qui suivent le cours des eaux navigables ou sur des chariots qui roulent dans les plaines, ils transportent leur vin allant jusqu'à troquer une amphore contre un esclave, en sorte que l'acheteur livre son serviteur pour payer la boisson » (10) ; et quand on sait qu'une seule amphore était taxée de 4 deniers au cours de son trajet de Narbonne à Toulouse, on imagine l'ampleur financière de ce commerce (11).

L'Entre-Deux-Mers reçoit donc, à partir de la fin du III^e siècle avant notre ère, une grande quantité de vin transporté dans des amphores fabriquées dans le centre et le sud de l'Italie et surtout la région de Naples.

Quelles sont ces amphores ?

On en distingue plusieurs types dont les transformations typologiques sont liées à la chronologie :

1. Les gréco-italiques qui sont les plus anciennes, sont rares dans notre région. On en rencontre dans les niveaux les plus anciens du site de Lacoste à Moullets-et-Villemartin. Ces amphores sont petites et trapues à la différence des amphores de type Dressel 1 qui leur succèdent. Les gréco-italiques ont une petite lèvre inclinée et décollée du col. Elles disparaissent au début du second siècle avant notre ère.

2. Les amphores républicaines de type Dressel 1.

Les deux sous-types d'amphores Dressel 1 connus sur les sites gaulois de l'Entre-Deux-Mers sont les Dressel 1 A et les Dressel 1 B (fig. 2), (la Dressel 1 C est très rare).

Les Dressel 1 A et 1 B sont plus allongées et moins trapues que les précédentes. Les Dressel 1 A apparaissent vers le milieu du second siècle avant notre ère, et c'est-à-partir de la fin de ce siècle et du début

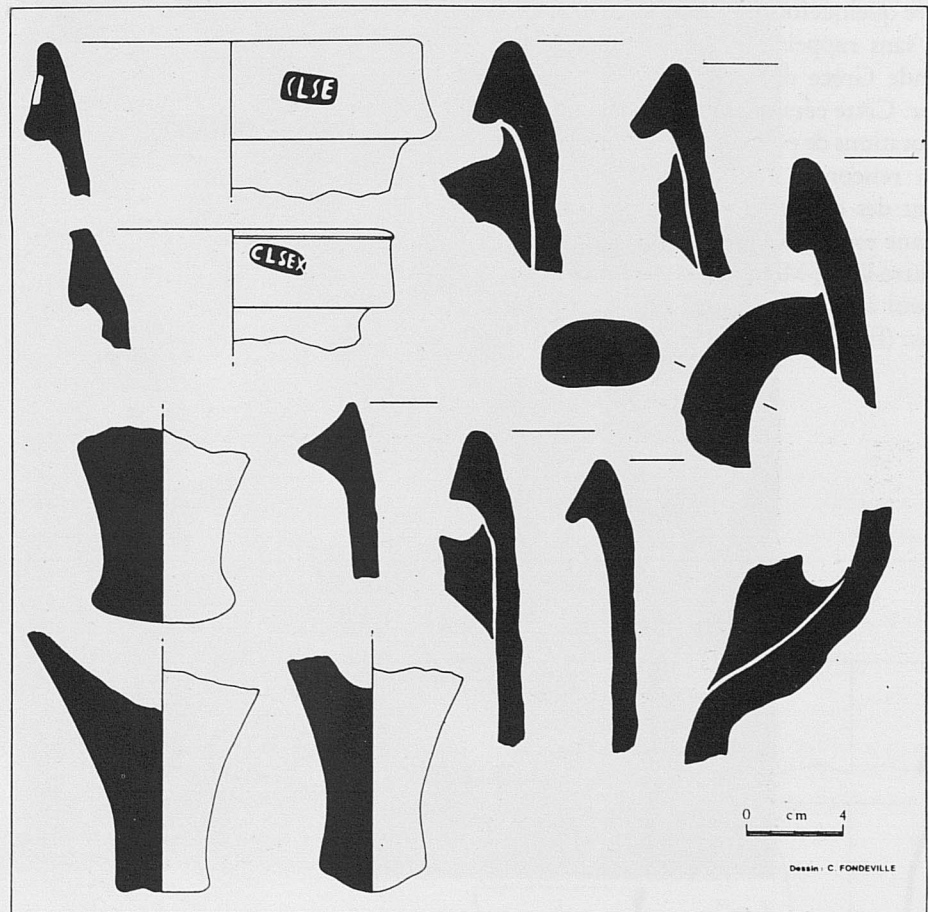


Fig. 2

Fragments d'amphores gréco-italiques et italiennes découverts sur le site Lacoste à M. et V.

du I^{er} avant qu'on les trouve en abondance sur les sites gaulois de l'Entre-Deux-Mers.

Ces amphores laissent peu à peu place au second sous-type, l'amphore Dressel 1 B. Cette dernière correspond à une évolution typologique de la Dressel 1 A qui

dérive elle-même de la gréco-italique. La Dressel 1 B est plus allongée que la Dressel 1 A, sa lèvre est plus haute et forme un véritable bandeau. Les Dressel 1 B sont présentes sur tous les sites gaulois régionaux entre 70/50 et 20/10 avant J.-C.

L'ensemble de ces amphores destinées au transport du vin était accompagné d'une vaisselle de luxe fabriquée dans les mêmes régions d'Italie. Cette céramique très fine porte le nom de céramique campanienne, elle est revêtue d'une glaçure noire quelquefois métallescente qui n'est pas sans rappeler les productions de la grande Grèce dont elle est directement issue. Cette céramique porte souvent des décorations de palmettes et les formes que l'on rencontre sont presque exclusivement des coupes. La céramique campanienne est peu abondante sur les sites de l'Entre-Deux-Mers, le site de Lacoste est le seul à en avoir fourni plus de 20 tessons. (fig. 3).

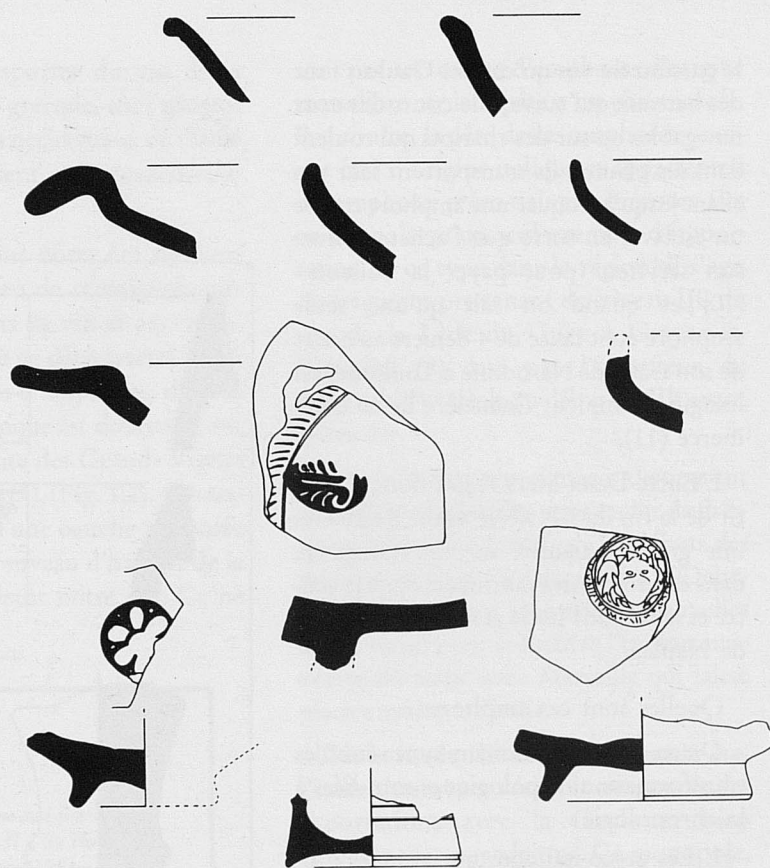
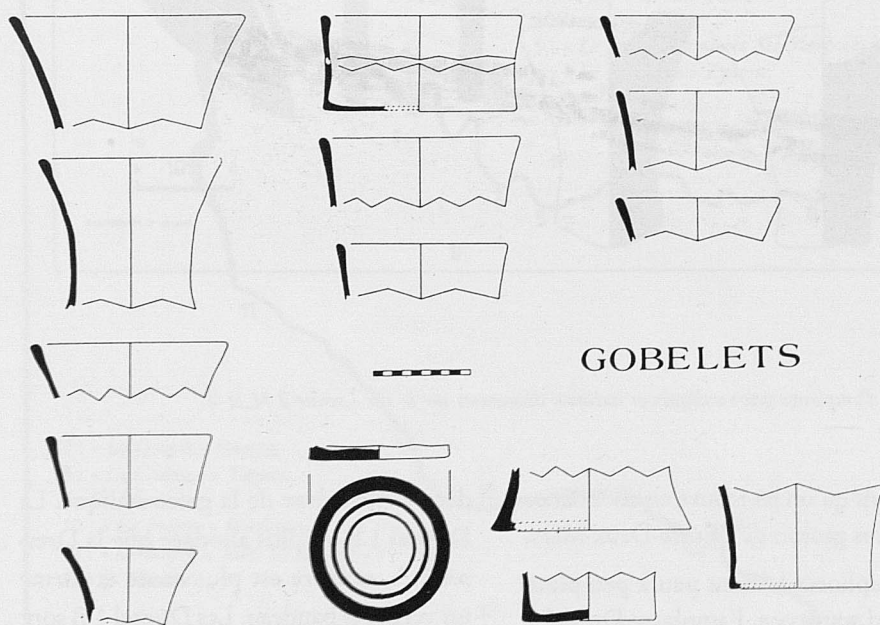


Fig. 3

Dessin: C. FONDEVILLE

Tessons de céramique campanienne trouvés sur le site de Lacoste à M. et V.



Les gobelets à flanc droit ou concave du site de Lacoste à M. et V.

Fig. 4

Au moment où l'Entre-Deux-Mers reçoit cette masse d'amphores vinaires, les potiers locaux, comme ceux de l'officine de Lacoste (12), mettent au point dans leur atelier une nouvelle forme de céramique commune qui est le gobelet à flanc droit ou concave (fig. 4). La création de cette forme qui, sans nul doute, ne peut être destinée qu'à la boisson, est à mettre en relation avec l'arrivée du vin italien.

II LE VIN DANS L'ENTRE-DEUX-MERS
 A L'EPOQUE ROMAINE
 (F. Berthault)

Pour l'histoire antique, les traces laissées par la vigne et le vin sont dues principalement aux restes d'amphores, conteneurs qui ont servi à leur transport.

Dans les faits, tout l'Entre-Deux-Mers est concerné par ces découvertes. Mais si l'on se borne à la réalité des publications, on constate que bien peu de matériel est réellement publié. J'ai ainsi connaissance d'amphores trouvées ici où là, mais je ne dispose d'aucune référence faute de publication. Par la force des choses, donc, j'appuierai mon raisonnement essentiellement sur le matériel de Moullets-et-Villemartin partiellement publié, et sur le matériel de Vayres qui a fait l'objet de publications par son inventeur (13), et dont une autre partie (anciennes fouilles Vacher) a été publiée par Brigitte Watier et moi-même lors de notre étude concernant les amphores du Musée de Libourne (14).

Parmi les amphores de Vayres étudiées, 36 % sont des amphores de type Pascual 1 (fig. 5, n°1). Ce sont des amphores dont la lèvre présente un haut bandeau vertical. Originaires de la côte catalane espagnole, elles servaient au transport du vin de cette région sous les règnes d'Auguste et Tibère. 18 % sont des amphores de type Dressel 2/4 (fig. 5 n°3 à 8). Originaires, elles aussi, de Catalogne espagnole, elles succèdent sous le règne de Tibère aux amphores citées précédemment. Enfin, 18 % sont des amphores à fond plat d'un type nouveau qui apparaissait à la fin du règne de Néron - début du règne de Vespasien (fig. 5 n°11 à 14). On notera toutefois qu'elles ne remplacent pas totalement les Dressel 2/4 dont la présence persiste. Les 27 % restants sont des amphores à huile et à conserves de poisson qui n'entrent pas dans notre propos.

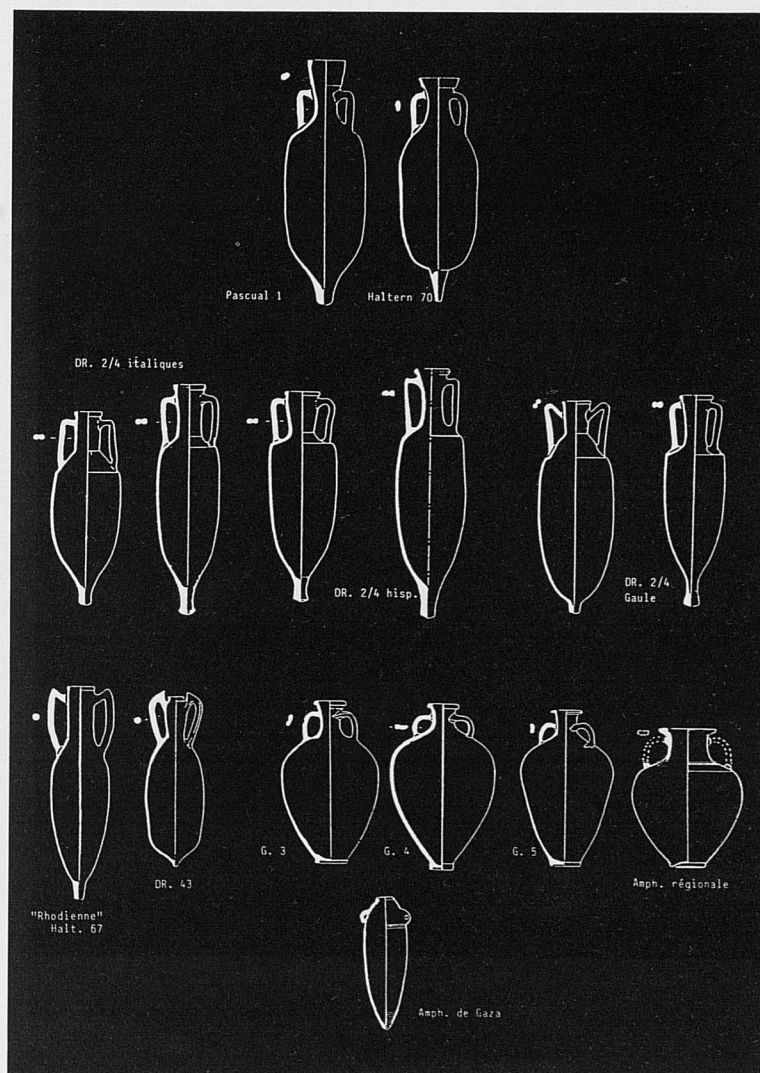


Fig. 5

Types d'amphores à vin trouvées dans l'E.D.M.

Que constatons-nous ?

- Tout d'abord, une « invasion subite qui submerge l'Entre-Deux-Mers » (pour plagier les termes de Françoise Mayet et de Jean-Luc Tobie (15) du vin catalan sous Auguste et Tibère.

- Puis une baisse des quantités du simple au double si l'on se réfère au nombre des Dressel 2/4 qui servent par la suite à son transport.

- Enfin, l'apparition d'une amphore de type gaulois à fond plat, conjointement aux dernières amphores espagnoles, avec l'arrivée de la dynastie flavienne (fig. 5 n°14).

Quelle interprétation pouvons-nous donner de ces constatations ?

On peut bien sûr traduire la baisse des quantités entre l'amphore Pascual 1 et

l'amphore Dressel 2/4 comme l'expression d'une moindre consommation de vin de la part de la population de l'Entre-Deux-Mers. Mais rien, par ailleurs, ne l'expliquerait. En revanche, il est permis d'envisager l'hypothèse du développement d'un vignoble local concurrençant le vin catalan, mais dont le produit aurait été conditionné en tonneau, conteneur traditionnel gaulois, qui malheureusement n'aurait pas laissé de traces archéologiques contrairement aux amphores.

A l'appui de cette dernière hypothèse, nous évoquerons les textes antiques qui nous parlent de la *Biturica*, plant nouveau acclimaté en pays non méditerranéen pour lequel Pline l'ancien (N.H., XIV, 27-31) et Columelle (III, 2, 19-24) notent son adaptation à un climat froid et humide, vantent sa production abondante et remarquent que celle-ci se conserve et se bonifie avec le temps.

Par ailleurs, si l'on retient cette hypothèse, l'amphore à fond plat précédemment citée et qui semble d'origine locale, pourrait être tout naturellement le conteneur de cette *Biturica*.

Dans ces conditions, la baisse du nombre des Dressel 2/4 espagnoles par rapport au nombre des Pascual 1 antérieures traduirait, non une baisse de la consommation, mais le développement d'un vignoble local dont le produit conditionné en tonneau suffirait peu à peu aux besoins de la population. Et l'apparition d'une amphore à fond plat de type particulier serait la traduction d'une tentative d'exportation du vin local dans le monde romain, en substituant au tonneau de tradition gauloise, pour son transport, une amphore, conteneur habituel des populations méditerranéennes.

Ainsi les populations de l'Entre-Deux-Mers, après avoir consommé du vin d'origine espagnole dans les premières années du 1^{er} siècle de notre ère, auraient peu à

peu abandonné celui-ci au profit d'une production locale dont on peut, à la lecture de la baisse du nombre des amphores, situer le développement sous le règne de Claude.

On constate la disparition de notre amphore à fond plat dans le courant de la première moitié du II^e siècle. Au reste, toute trace d'amphore à vin disparaît-elle à la même période. Les grands vaisseaux céramiques utilisés précédemment pour le transport du vin à longue distance font défaut dans les couches archéologiques de cette période. Là encore, il est difficile d'interpréter cette disparition comme l'arrêt de la consommation de vin et nous préférons lui substituer l'hypothèse suivante : le vin de la région, ayant triomphé, n'aurait plus eu besoin d'être conditionné en amphore pour s'imposer et le tonneau de tradition indigène aurait repris ses droits comme conteneur.

A l'appui de cette hypothèse, nous mentionnerons l'existence de petites amphores, nous dirions plus volontiers "cruche à deux anses" compte tenu de leur taille, qui auraient pu servir comme récipients à vin liés au service de la table. Nous notons également que le terme *amphora* qui, à l'origine, désignait seulement un récipient et qui avait fini par désigner également une unité de mesure, est remplacé au Bas-Empire romain par le terme *cupa* (tonneau) qui, tout en désignant toujours le récipient, devient l'unité de mesure de transport maritime, unité encore utilisée de nos jours (16). Cela dit, les traces d'amphore à vin réapparaissent dans l'Entre-Deux-Mers trois siècles plus tard. Le site de Gueyrot à St-Laurent-des-Combes a livré un fragment d'amphore Late roman 4 du V^e siècle originaire de la région de Gaza en Palestine (fig. 5 n°15), montrant qu'à cette époque encore un commerce existait entre notre région et l'orient méditerranéen. Grégoire de

Tours au VI^e siècle signale dans son *Histoire des Francs* avoir bu du vin de Gaza. Il semblerait qu'il se soit agi d'un vin madéré qui n'aurait ainsi pas été en concurrence avec le vin local et expliquerait facilement sa présence en cet endroit.

III LE DEVELOPPEMENT DU VIGNOBLE DANS L'ENTRE-DEUX-MERS.

Strabon est clair quand il dit qu'« il ne pousse point de vigne dans la Celtique Océanique » (17) et ceci à la fin du I^{er} siècle avant notre ère. Cependant Jean Guilaine (18) n'exclut pas la consommation des raisins de la vigne sauvage.

Par contre, nous avons la preuve de l'existence de pieds de vigne cultivés à Bordeaux (19) dès la première moitié du I^{er} siècle de notre ère. R. Etienne a montré par ailleurs que le cépage appelé *Biturica* aurait été importé dans la région après la romanisation et qu'il viendrait d'Albanie (20). Ensuite, il faudra attendre le IV^e siècle avec Ausone pour avoir des mentions du vignoble bordelais.

Bon nombre de villas de l'Entre-Deux-Mers ont livré des installations pouvant être liées à la viticulture, il s'agit souvent, d'après la description des auteurs, de bassins maçonnés munis de cupules de nettoyage sinon de décantation. Mais aucune étude approfondie de ces structures n'a jamais été faite. On connaît au moins 5 villas dans l'Entre-Deux-Mers dotées de telles installations, il s'agit des villas de Mérignas, de Blasimon, de Cadillac, de Loubens et Lugasson (21). Leur datation est souvent imprécise, il semble que ces bassins soient présents au I^{er} siècle et communs au Bas-Empire.

A l'image de cette carence des connaissances sur les installations viticoles des villas gallo-romaines de l'Entre-Deux-Mers, nous constatons que bon nombre de points demeurent également au rang des

hypothèses. Pour pallier ce vide il serait utile, dans un premier temps, que l'ensemble des découvertes soit publié avec tout le mobilier archéologique et notamment les amphores. Ce travail pourrait déboucher sur des cartes de répartition qui mettraient en évidence les circuits commerciaux ainsi que les réseaux secondaires (chemins, ruisseaux). Les recherches subaquatiques en milieu fluvial (Garonne et Dordogne) sont à développer dans notre région. Enfin la fouille et l'étude d'une villa dotée d'installations viticoles apporterait de précieux renseignements sur la manière dont nos ancêtres gallo-romains cultivaient et fabriquaient ce produit qui allait faire, dès le Moyen Age, la renommée de notre région.

NOTES

- (1) Ch. Sireix, Le site des Grands-Vignes II à Ste Florence (Gironde), dans *Aquitania*, Tome VII.
- (2) M. Sireix et Ch. Sireix, Lacoste une ville-marché gauloise en Aquitaine, dans *Archéologia*, N° 197, 1984, p. 60 à 66.
- (3) R. Boudet, Le dépôt d'amphores italiques de Boutoula à Eynesse (Gironde), dans *R.H.A.L.*, N° 186 et 187, 1982 et 1983, p. 149 à 152 et p. 9 à 12.
- (4) R. Boudet, Le site du Bourg à l'Isle-Saint-George, dans *Bulletin de liaison et d'information des archéologues d'Aquitaine*, N° 4, 1986, p. 44.
- (5) F. Berthault sous la direction de D. Barraud, Le site de la France, origines et évolution de Bordeaux antique dans *Aquitania*, Tome VI, 1988, p. 3 à 59.
- (6) Fouille de sauvetage 1987 sous la direction de Ch. Sireix, non publié.
- (7) Ch. Sireix, op. cit. (1), voir également dans *Bulletin de liaison et d'information des archéologues d'Aquitaine*, N° 4, 1986, p. 50 et 51.
- (8) R. Boudet, *L'Age du Fer Récent dans la partie méridionale de l'estuaire girondin*, Périgueux, 1987, p. 85.
- (9) A. Tchernia, *Le vin de l'Italie romaine*, Ecole française de Rome, 1986, p. 86.
- (10) Diodore de Sicile, V, 26, 3-4, commenté par R. Etienne, dans *Bordeaux Antique*, Fédération historique du Sud-Ouest, Bordeaux 1962, p. 100.
- (11) Ciceron, *Pro Fonteio* IX 19, *idem* (10), p. 95.
- (12) Ch. Sireix, *Officine de potiers sur le site protohistorique de Lacoste à Mouliets-et-Villemartin*, mémoire de diplôme de l'Ecole des Hautes Etudes en Scien-

ces Sociales, sous la direction de J. Guilaine, Tome 2, Toulouse 1986, p. 143.

(13) H. Crochet et J.P. Mohen, Protohistoire de Vayres (Gironde), dans *R.H.A.L.* XXXIX, 1971, p. 3 à 26, et H. Crochet, Vayres antique III, dans *B.S.A.B.*, LXXVI, 1985, p. 39 à 56.

(14) F. Berthault, B. Watier, les amphores du Musée archéologique de Libourne, dans *R.H.A.L.*, LV, 1987, p. 97 à 135.

(15) F. Mayet, J.-L. Tobie. Au dossier des amphores de M. Porcius, dans *Annales du midi*, 94, 1982, p. 13 et 14.

(16) On peut consulter à ce sujet A. Tchernia, *Le vin de l'Italie romaine*, Paris, 1986, p. 285 à 289.

(17) R. Etienne, *Bordeaux Antique*, Fédération Historique du Sud-Ouest, Bordeaux 1962, p. 92 et 93.

(18) J. Guilaine, *La France d'avant la France, du Néolithique à l'Age du Fer*, Hachette littérature, Paris, 1980, p. 261 et 262.

(19) D. Barraud, Bordeaux retrouve son passé, dans *Archéologia* N° 192, Juillet-Août 1984, p. 62.

(20) R. Etienne, *Bordeaux Antique*, Fédération Historique du Sud-Ouest, Bordeaux, 1962, p. 106 à 108.

(21) *Gallia* Information Aquitaine, Méridans : N° 12, 1954, p. 209 à 211.

Loubens : N° 13, 1955, p. 192 et 193.

Cadillac : N° 15, 1957, p. 246 et 247.

Blasimon : N° 25, 1967, p. 346.

et J.-P. Petit, les Murasses, une villa gallo-romaine en Entre-Deux-Mers, dans *L'Entre-Deux-Mers à la recherche de son identité*, Actes du premier colloque, 1987, p. 35 à 39.

Château Balot

Mr Yvan Réglat, propriétaire

Le Château Balot est situé à Momprinblanc, face à la région des Graves et de Sauternes, dominant la Garonne. Il appartient à la même famille depuis le XVIII^e siècle.

Le vignoble, implanté sur le coteau, bénéficie d'un ensoleillement permanent sur des terres argilo-calcaires et graveleuses.

Il produit des vins d'excellentes qualités, bien charpentés, pleins de finesse, et qui sont appréciés par les connaisseurs.

Ils ont obtenu de flatteuses récompenses partout où ils ont été présentés, notamment au Concours général agricole de Paris en 1928, 1929, 1951, 1952, 1953, 1955, 1974, 1976, etc.

M. Yvan Réglat possède également, sur la commune de Loupiac, le cru Champon.

Actuellement, la production de ces vignobles est d'environ 300 tonneaux, dont deux tiers est en rouge et le reste en blanc sec ou liquoreux.

Les visiteurs sont reçus tous les jours ouvrables, de 8 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30. Anglais parlé.



Château Balot



PREMIÈRES COTES DE BORDEAUX
Appellation Premières Cotes de Bordeaux Contrôlée

1988

YVAN RÉGLAT, PROPRIÉTAIRE
33410 MONPRIMBLANC FRANCE - Tél. 56 62 98 96

MIS EN BOUTEILLE AU CHATEAU

12,5% VOL.

75cl